

Réconcilier les géographies politiques et économiques

Pierre-Philippe Combes

CNRS, GATE - Université Lyon Saint-Etienne

Sciences Po Paris

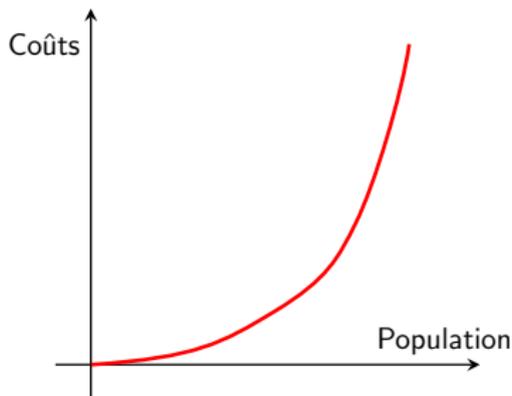
La création des départements, un critère de mobilité

- Création des départements :
 - Initiée à la Révolution pour remplacer les “Provinces” qui étaient très hétérogènes en termes de superficie, population, taxes ...
 - But affirmé : Créer des entités politiques et économiques plus homogènes et régulières.
 - Critère : Aller-retour à cheval possible sur deux jours entre n'importe quel point du département et la préfecture.

⇒ Critère (politique et économique) de mobilité.
- Mais la mobilité a fortement changé en plus de deux siècles :
Est-il raisonnable de conserver les mêmes frontières politiques ?
- Avant de rentrer dans le cœur de cette question, rappel rapide sur les forces fondamentales de l'économie urbaine.

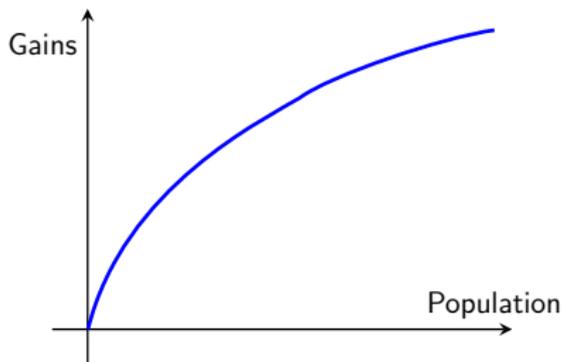
Coûts et Gains à la concentration

- La concentration spatiale induit des coûts mais aussi des gains, sans lesquels les activités ne se concentreraient pas.
- Coûts :
 - Accroissement des prix du foncier,
 - Congestion des biens publics locaux (transport, ...),
 - Pollution, criminalité, ...
- Croissance de plus en plus forte avec la taille de l'entité (la ville par ex.).

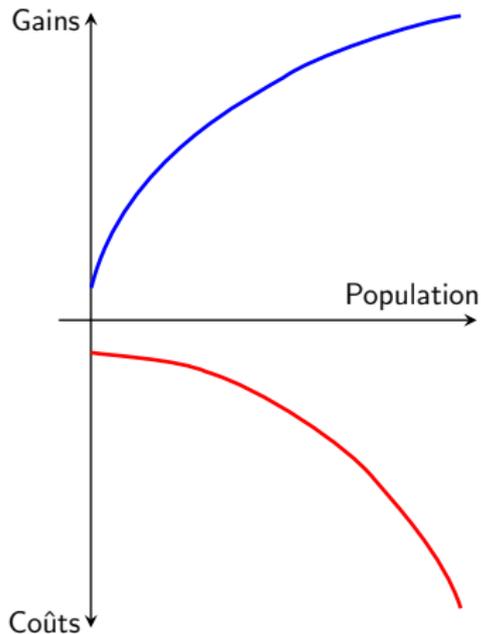


Gains à la concentration

- Gains (Marshall, 1890) :
 - Quantité et qualité des rencontres employés/employeurs,
 - Baisse des coûts de production avec la quantité produite (économies d'échelle),
 - Production et diffusion des connaissances.
- Croissance de plus en plus faible avec la taille de l'entité.



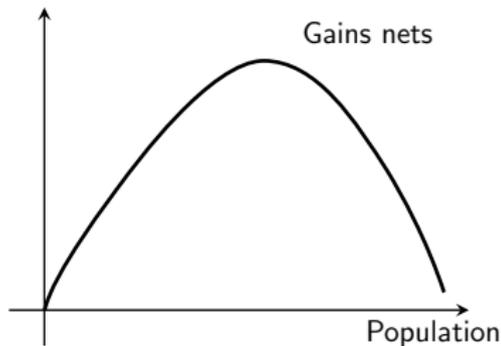
Gains nets des coûts : Courbe en cloche



- Au début, les gains se renforcent plus que les coûts.
- Ensuite, les coûts se renforcent plus que les gains.

⇒

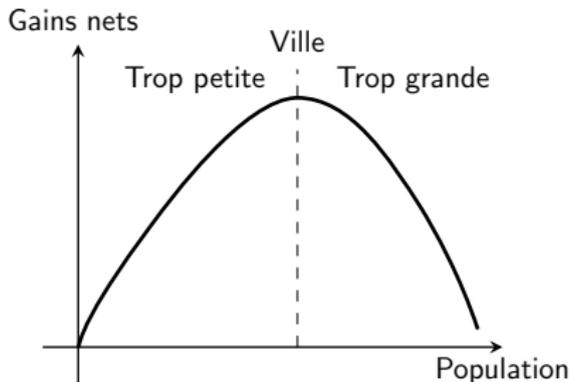
Gains nets = Gains - Coûts



Taille et gain net maximum

- Choix de localisation des ménages et entreprises :
 - Ne prennent pas en compte l'ensemble des gains et coûts ;
 - Externalités (négatives et positives) ignorées.

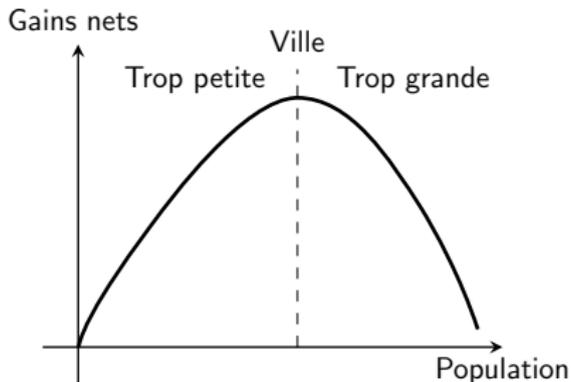
⇒ Taille des villes non optimale



Taille et gain net maximum

- Choix de localisation des ménages et entreprises :
 - Ne prennent pas en compte l'ensemble des gains et coûts ;
 - Externalités (négatives et positives) ignorées.

⇒ Taille des villes non optimale



- Gains et coûts sont de nature différente selon les échelles géographiques.
- Les courbes, et taille idéale, sont donc aussi spécifiques à chaque échelle.
- Et spécifiques à chaque économie car dépendant de ses caractéristiques : secteurs de spécialisation, qualification du travail, mobilité des personnes, des biens, ...

Intervention publique nécessaire

- ⇒ Crucial de mettre en place des politiques économiques (taxation des ménages et entreprises, taxation et régulation du foncier, politiques de transport, industrielle, enseignement, énergie) afin que :
- Ménages et entreprises perçoivent les vrais gains et coûts de leurs choix de localisation,
 - Le politique puisse affecter ces choix pour aboutir à des entités ni trop grandes, ni trop petites, au maximum de leur efficacité.

Dissonance des géographies économiques et politiques

- Problème actuellement : Les décideurs politiques ne sont pas au même niveau géographique que celui auquel les gains et coûts sont déterminés, et donc auquel les décisions des ménages et entreprises sont prises.

Notamment car la mobilité des biens et personnes, et donc l'aire spatiale économique les concernant, a changé.

⇒ Inefficacité des politiques économiques,

⇒ Concurrence entre acteurs politiques locaux, passagers clandestins.

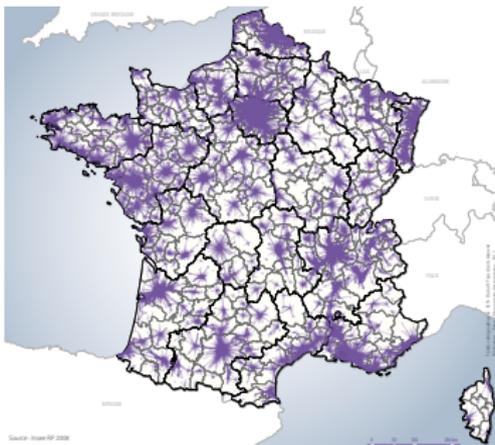
⇒ Nécessité de réconcilier les deux géographies.

La nouvelle géographie économique

- Niveau local (la ville) défini par :
 - Le marché local du logement : Densité de population et continuité du bâti,
 - Le marché local du travail : Mobilité alternante quotidienne.

⇒ Définition par l'Insee des Aires Urbaines.

Mobilité pendulaire, 2008.



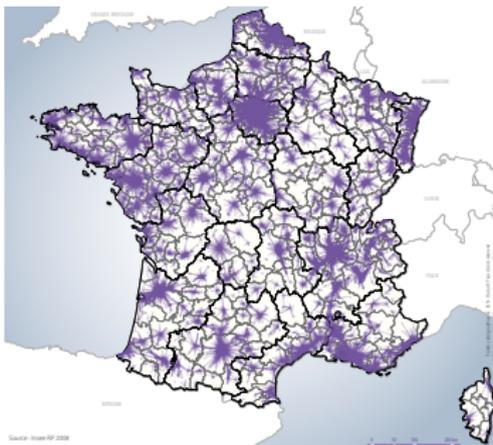
Aires Urbaines 2010

La nouvelle géographie économique

- Niveau local (la ville) défini par :
 - Le marché local du logement : Densité de population et continuité du bâti,
 - Le marché local du travail : Mobilité alternante quotidienne.

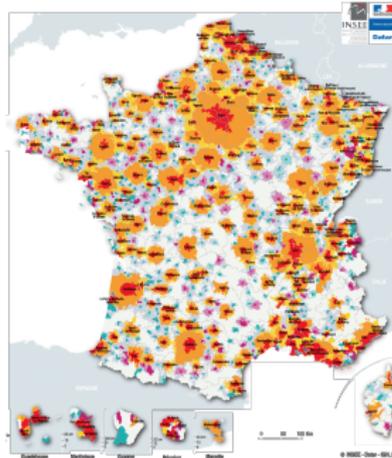
⇒ Définition par l'Insee des Aires Urbaines.

Mobilité pendulaire, 2008.



Sources : Datar, Dares, Insee.

Aires Urbaines 2010



Aires Urbaines et Grandes Régions

- Les aires urbaines françaises en 2010, 95% de la population

Niveau	Nbre Communes	Part Pop. Cum.	Part Emploi
Grandes Aires Urbaines (241)	19542	82,6%	84,5%
dont Grands Pôles	3257	59,2%	70,0%
Moyennes Aires Urbaines (131)	1250	86,2%	
Petites Aires Urbaines (420)	1460	90,2%	
Communes sous influence Gdes AU	7,035	95,4%	
Communes isolés	7,412	100%	

Sources : Insee Première, n° 1374 et n° 1375.

- Niveaux géographiques supérieurs (région, pays, continents) :
Même inflation spatiale due à la mobilité accrue des individus et des biens.

La nouvelle géographie politique

- Une géographie politique en émergence : loi MAPTAM (2014) et loi délimitation des régions (2015).
 - Les "villes" :
 - 15 métropoles, 11 communautés urbaines, 196 communautés d'agglomération.
 - Egalement 1842 communautés de communes (fiscalité harmonisée).
 - Les 13 "grandes régions".
- Mais
 - Maintien des géographies politiques antérieures : Départements, Communes. Frontières des grandes régions correspondant à celles des anciennes régions (celles des départements ...).
 - Transfert très partiel des compétences,
 - Représentation souvent indirecte seulement.

⇒ Beaucoup reste à faire.

La répartition des prérogatives

- Au delà de la géographie, répartition des prérogatives entre Etat, Régions et Aires Urbaines à repenser : Au niveau auquel opèrent les externalités locales. Logique actuelle mais sans prérogatives communales et départementales.
- Régions :
 - Transports régionaux, universités/recherche, lycées, climat/énergie, santé (?).
 - Représentation des zones hors-influence urbaine (5/10% de la population).
- Villes :
 - Urbanisme, transports locaux, enseignement primaire et secondaire, politique sociale (en partie).
- Certaines règles peuvent être décidées à un niveau supérieur afin de prendre en compte les externalités ;
la mise en œuvre, et la remontée d'information, étant plus locale.
- En conclusion : Elargir le débat à l'articulation de la représentation politique entre niveaux national et européen, voire mondial ?